

CHARTRE USVR BASKET



LE JOUEUR

- * Participe à tous les entraînements :
 - o Avec une tenue appropriée, sa gourde nominative et sa chasuble réversible.
 - o Avec assiduité : en effet, la participation du joueur à la séance d'entraînement est bénéfique pour la progression collective.
 - o Avec l'envie de progresser.
 - o Le joueur est respectueux des consignes de l'entraîneur, qui est là pour l'accompagner, lui et ses camarades, dans la pratique de ce sport collectif.
- * Se présente aux matchs avec sa tenue :
- * Tout joueur se doit de respecter ses tours de tables, arbitrage et bar et de gérer son remplacement en cas d'indisponibilité au sein de son équipe (coach, parents... selon le listing de l'équipe transmis en début de saison)

LES PARENTS

Votre rôle au sein du club est très important, tout au long de la saison. Les quelques recommandations qui suivent constituent votre engagement aux côtés de votre enfant.

- * Les licenciés mineurs doivent être déposés et récupérés dans le gymnase.
- * Tout parent se doit de respecter les tours de bar, table et de voiture et de gérer son remplacement par une autre famille de l'équipe en cas d'indisponibilité.
- * Le conducteur s'assurera que pour ses passagers de moins de 10 ans, chacun sera transporté avec un rehausseur.
- * Le fair-play vis-à-vis de l'arbitre et des joueurs est la règle
- * C'est le/la coach qui est le seul à gérer l'équipe pendant le match. (merci de respecter ses décisions)
- * Votre participation à la logistique
 - => Les maillots des joueurs doivent être lavés à tour de rôle par les parents, et ramenés au match suivant.
- * Votre participation à la vie du club, lors des manifestations que le bureau organise au cours de l'année (tournoi, sorties diverses...) est vivement souhaitée.

A TOUS

- * Les horaires d'entraînements doivent être respectés. Pour une meilleure concentration, seuls l'entraîneur et les joueurs doivent être présents dans la salle, lors des entraînements. Une tolérance de 15 min au début et/ ou à la fin est acceptée pour les entraînements jeunes.

- * L'entraîneur doit être prévenu pour toute absence, au minimum 1 jour avant
- * Il est primordial de respecter les heures de rendez-vous pour les matchs qui sont confirmés chaque semaine.
- * Un planning récapitulatif est donné à chaque joueur en septembre et en janvier. Chaque joueur est tenu de s'y conformer
 - * Les informations relatives au club seront diffusées à partir de l'adresse mail ci-après : [usvrbasket@gmail](mailto:usvrbasket@gmail.com) ainsi que sur le site du club <https://usvrbasket.kalisport.com>
- * Les joueurs, arbitres et coachs doivent être en capacité de présenter leur licence avec photo et pièce d'identité à chaque match.
- * **Conformément aux dispositions financières du Comité Départemental de Loire Atlantique, la commission des compétitions applique désormais une pénalité de 50 euros pour tout joueur cumulant deux fautes techniques ou disqualifiantes. Cette pénalité sera à régler au club par le joueur ou la joueuse concernée.**
- * **Un chèque de caution de 50 euros est demandé. Il sera encaissé à la fin de la saison si au moins 2 permanences par phase ne sont pas tenues ou remplacées. (Ce chèque de caution ne concerne pas les catégories non engagées en championnat)**

Fait le :

A :

Signature Licencié(e)

Signature Responsable légal pour les mineurs

